



AUDIENCE DIRECTION DU 15 JANVIER 2025

Alors que depuis plusieurs semaines des découvertes d'objets interdits sont quotidiennes, nous avons demandé à être reçu en audience par l'équipe de Direction.

Le but de cette audience était d'échanger sur les solutions envisageables afin de renforcer notre sécurité au sein de l'établissement.

Notre principale demande est la reprise des fouilles :

- **La fouille du service général**, des locaux et du matériel utilisé par les détenus,
- **Une fouille aléatoire des détenus classés aux ateliers**. En installant ainsi un échange entre le capitaine des ateliers et le personnel de surveillance affectés sur la zone. Cette fouille pourra être effectuée sur zone. La présence aussi des bce sur le mouvement atelier.
- **La reprise des fouilles parloirs le week-end**. En mutualisant le travail des chefs de bâtiment, des bce, du service des écoutes téléphoniques, nous demandons des fouilles intégrales plus régulières à l'issue des parloirs et des uvf/pf.
- **Des actions multiples avec une brigade cynophile** pour la détection de produits stupéfiants pour les parloirs et dans divers secteurs de la détention.

Quand certains demandent une fouille sectorielle, Nous demandons de pouvoir travailler mieux.

Nous demandons la création de binôme de fouille dans les bâtiments, avec l'appui des chefs de bâtiment et/ou des bce. Il pourra également être fait appel à des agents postes fixes afin de compléter ce binôme.

L'équipe de direction est consciente qu'il vaut **mieux moins de fouille quotidienne** avec la certitude que le travail soit fait de **manière professionnelle**.

Nous demandons également un retour à l'application strict du règlement intérieur des uvf/pf. En effet, certains détenus **remontent en détention avec le surplus des cantines** non consommées, ce qui n'est pas autorisé dans le règlement intérieur.

Notre demande a pour but de **limiter les trafics en détention**, certains produits des cantines uvf/pf n'étant pas disponibles en cantine classique.

Concernant les uvf pf, nous demandons également **une application stricte du règlement intérieur pour l'entrée des visiteurs et des horaires à respecter**. Les familles choisissant eux même leurs créneaux, nous ne devrions tolérer aucun retard. De même, nous demandons **un contrôle strict des effets personnels des visiteurs et un retour à des sac de linge de quantité raisonnable. La durée des UVF ne nécessite pas des valises pleines**

Pour finir, nous demandons **une plus grande vigilance lors de la transmission des bons de cantines**, certains détenus commandent en excès les produits sur les bons de cantine. Ce comportement peut nous amener à nous interroger sur un éventuel trafic ou une volonté d'aider les familles à l'extérieur. Pour illustrer nos propos, nous avons imprimé des bons de cantines et certains sont capables de cantiner 27 litres de boissons pour 48 H de PF ou UVF, ou 3 kg d'oranges pour un PF ou un uvf de 24H.

Les actions déjà menées

Revenons sur la fouille du lundi 20 janvier 2025 en début de service de nuit. Pendant notre entretien nous avons évoqué la non-existence de compte Théo pour certains détenus classés à des postes sensibles ce qui nous permettait d'avancer l'hypothèse que le détenu possédait un téléphone. **Force est de constater que notre intuition était bonne.**

De même pour le détenu qui occupe ses soirées à poster des « lives » depuis sa cellule, là encore notre intuition était bonne ...

Nous regrettons pourtant que cette opération de sécurité se soit aussi vite diffusée auprès du personnel car elle vise avant tout à assurer notre sécurité.

Nous comprendrons et encourageons la Direction à être **plus étanche** sur ce type d'opération à venir.

Enfin, nous ne pouvons ignorer la quantité de produits stupéfiants et la somme d'argent trouvés sur le détenu pour lequel, **nous avons alerté la Direction en imprimant les bons de cantine.**

La collaboration entre les différents services et le partage d'informations peuvent vraiment améliorer l'efficacité et la qualité du travail. Cela permet de tirer parti des compétences variées, ce qui peut mener à des résultats plus efficaces.

FO Justice Toul remercie la Direction pour cet échange et l'écoute dont ils ont fait preuve.

FO Justice Toul se félicite d'avoir mis en avant des dysfonctionnements et d'avoir permis ainsi la saisie d'objets interdits en détention et dans les zones sensibles comme les UVF.

FO justice Toul reste à votre écoute si vous souhaitez plus d'explications sur nos propositions.

SLP FO Justice Toul
Le : 23.01.2024

